

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ÉLECTIVE

Renouvellement du Conseil d'Administration

Appel à candidature

RAPPEL STATUTAIRE (STATUTS APPROUVES LORS DE L'AGE du 15 octobre 2025)

Conformément à l'article 10 des statuts, le Conseil d'Administration d'AMORCE est renouvelé dans sa totalité lors de la première Assemblée Générale suivant les élections municipales générales, sauf situation exceptionnelle, et pour une durée prenant fin, sauf cessation anticipée, à la date des élections du Conseil d'Administration du mandat suivant. Il est composé au maximum de 50 administrateurs élus par collège, répartis entre :

- Le collège des Collectivités, comprenant au plus de 35 administrateurs,
- Le collège des Partenaires, comprenant au plus de 15 administrateurs.

Les administrateurs sont des personnes morales adhérentes, représentées par leur délégué(e) (titulaire ou en cas d'absence, suppléant, personnes physiques) conformément aux statuts de l'association.

En application de l'article 5 des statuts et de l'article 2 du règlement intérieur de l'association, cette élection va permettre d'assurer une représentativité des membres du réseau tant au regard des compétences qu'au regard des typologies de structures adhérentes. Les modalités détaillées de cette répartition sont présentées dans la note explicative du vote électronique et système électorale en annexe 2.

Déroulement du scrutin

L'élection du Conseil d'Administration se déroulera par voie électronique :

- **Ouverture de la plateforme : Vendredi 2 octobre 2026 à 12h00**
- **Clôture du scrutin : Mercredi 7 octobre 2026 à 19h30**

Le dépouillement et la proclamation des résultats auront lieu le mercredi 7 octobre 2026, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire organisée en présentiel à Lyon, dans le cadre du Congrès AMORCE.

Les modalités de vote sont précisées dans la note explicative du vote électronique et système électorale en annexe 2.

Condition de recevabilité des candidatures

Peuvent être candidats les structures adhérentes :

- À jour du règlement de l'appel de cotisation de l'année 2026 ou du dernier appel de cotisation envoyé au moins 3 mois avant l'élection.
- Représentés par leur délégué titulaire et délégué suppléant.
- Composé, autant que possible, d'un binôme paritaire.

Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidatures doivent être adressées au siège d'AMORCE (18, rue Gabriel Péri – 69100 Villeurbanne) par **lettre recommandée avec accusé de réception** :

- **Par voie postale (le cachet de la poste faisant foi) au plus tard le mardi 22 septembre 2026**
- **Par voie dématérialisée au plus tard le mardi 29 septembre 2026 à :**
vie-associative@amorce.asso.fr

Chaque candidature comprend :

- La **profession de foi** au Conseil d'Administration, à faire sur papier libre, selon le modèle ci-après.
- La **délibération** ou le courrier du Maire, du Président ou du dirigeant principal de la nomination du délégué.

Après validation des candidatures, la liste des candidats sera disponible sur la plateforme de vote en ligne à partir du vendredi 2 octobre 2026.

Nous les en remercions.

Pour le Conseil d'Administration,



Le Président,
Gilles VINCENT

Modèle

Monsieur le Président
AMORCE
18, rue Gabriel Péri
69100 Villeurbanne

(À noter que pour être valable, la candidature doit être, autant que possible, sous la forme d'un binôme paritaire et que la structure doit être à jour de sa cotisation 2026)

Objet : Candidature au Conseil d'Administration d'AMORCE
Lettre recommandée avec Accusé de Réception

Structure Candidate au Conseil d'administration d'AMORCE :

Dénomination de la structure :

Adresse postale de la structure adhérente :

Délégué titulaire

Nom Prénom :

Né(e) le : à :

Fonction au sein de votre structure :

Tél. professionnel :

Tél. portable :

Adresse mail :

Délégué(e) suppléant(e)

Nom Prénom :

Né(e) le : à :

Fonction au sein de votre structure :

Tél. professionnel :

Tél. portable :

Adresse mail :

Je soussigné.e, présente la candidature de(Structure Adhérente), dont je serai le (la) représentant(e) délégué(e), au sein du collège des « **Collectivités** » / des « **Partenaires** » (*Rayez la mention inutile*) du Conseil d'administration d'AMORCE et accepte le mode de scrutin mis en place par l'association AMORCE conformément aux statuts de l'association et à son règlement intérieur.

J'ai pris connaissance qu'être membre du Conseil d'Administration d'AMORCE constitue un engagement moral et bénévole pour contribuer activement aux missions de l'Association et assurer la défense de ses intérêts je m'engage à exercer ce mandat conformément à ses statuts et à signer la charte d'engagement des membres du Conseil d'Administration et Bureau si ma structure est élue.

Fait le

à

Signature :

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ADHÉRENTE À AMORCE
(STATUT, ACTIVITES OU COMPETENCES EN LIEN AVEC LES ACTIVITES D'AMORCE, ...)

PROFESSION DE FOI DU (DE LA) DELEGUE(E) TITULAIRE
(FORMATION, PARCOURS, COMPETENCES, MOTIVATION, ...)